

Rénovation des routes départementales : Restrictions de circulation sur la RD 626 du 20 au 28 juillet



Rénovation des routes départementales : Restrictions de circulation sur la RD 626 du 20 au 28 juillet

Dans le cadre de son programme d'entretien et de sécurisation du réseau routier départemental, le Conseil départemental du Gers réalisera des travaux de réfection de la chaussée sur la route départementale 626, entre le **20 et le 28 juillet 2026**, sur la commune de Pessan.

Ces travaux consistent à effectuer des purges localisées et un reprofilage généralisé de la chaussée sur près de 4,7 kilomètres, afin d'améliorer durablement les conditions de circulation et la sécurité des usagers.

Afin de garantir la sécurité des agents et des automobilistes, la circulation sera fermée en journée, de **8 h à 18 h** (ou de **6 h à 14 h en cas de fortes chaleurs**), entre le carrefour des RD 626 et RD 349 et l'entrée Est du bourg de Pessan. La circulation sera rétablie en dehors des horaires de chantier.

Une déviation obligatoire, dans les deux sens, sera mise en place via les RD 626, RD 924, RD 12 et RD 349, en passant par Auch, Aubiet, Gimont et Pontéjac.

Le Conseil départemental du Gers remercie les usagers de leur compréhension pour la gêne occasionnée et les invite à faire preuve de la plus grande prudence à l'approche de cette zone de travaux, ainsi qu'à respecter la signalisation temporaire mise en place.

Le saviez-vous ?

Le Conseil départemental du Gers consacre cette année 8 millions d'euros à la rénovation des routes.